



Ordre du jour	Echanges/propositions/compte rendu	Décisions et votes
<p>La séance du Conseil d'administration s'ouvre à 18h00.</p>	<p>Madame Vinel a rejoint le Conseil d'administration à 19h40 et Monsieur Chouchaoui, présent à l'ouverture, s'est absenté en cours de séance. Ils n'ont pas participé aux votes concernant l'adoption du procès-verbal du CA du 26/01/2016 (point 1) et les sorties d'inventaire (point 6 de l'ordre du jour). Monsieur Jung a quitté le conseil d'administration à 20h30 et n'a pas participé aux votes concernant le rectificatif du voyage à Vienne (point 4) et la convention « Télémaque » (point 5). Le quorum est atteint avec 19 membres présents.</p>	
<p>Adoption du procès-verbal du CA du 26/01/2016</p>		<p>VOTE : ADOPTION DU PV CA du 26/01/2016</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Pour : 17 • -Contre : 0 • -Abstention : 0
<p>Sorties d'inventaire : piano, matériels informatiques (point 6 de l'ordre du jour)</p>	<p>M. le Proviseur précise que les matériels informatiques seront donnés à des établissements scolaires. Le produit de la vente du piano de la marque Pleyel, assurée par M. Dietrich, est de l'ordre de 2300 euros. Les fonds seront attribués aux crédits musique.</p>	<p>VOTE : ADOPTION des sorties d'inventaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Pour : 17 • -Contre : 0 • -Abstention : 0
<p>Présentation des phasages des travaux de rénovation (point 7 de l'ordre du jour)</p>	<p>La première phase débutera à la mi-juin 2016 et se prolongera jusqu'à la Toussaint. M. le proviseur annonce la mise en circulation de 12 nouvelles salles pendant ces travaux, et l'implantation d'un CDI provisoire dans le bâtiment D, à partir du mois d'avril 2017. Chaque phase, adossée aux périodes de vacances scolaires, se déroulera sur une période de six semaines. La restauration sera livrée en décembre 2016. Actuellement, se pose la question du retrait des plaques en céramique qui ornent la façade de l'établissement, celles-ci étant intégrées à la structure. Ceci implique le recours à une technique de consolidation différente de celle initialement prévue, afin d'éviter l'affaiblissement du bâtiment.</p> <p>M. Chouchaoui déclare que le remplacement de la "grosse plonge" - demandé par M. Chetouani et Mme Chérif - est exclu par le Conseil régional, en raison de sa date d'achat (moins de sept ans) et de son coût (70000 euros). Les dysfonctionnements signalés par les agents sont dus à une charge au-delà de ses capacités.</p> <p>M. le proviseur conclut en apportant des précisions sur les nouvelles salles mises à disposition : 10 salles de cours « classiques » et 2 salles de travaux pratiques équipées de 18 arrivées informatiques, reliées au réseau, ainsi que de 5 prises par table.</p>	<p style="text-align: center;">Pour information Pas de vote</p>

<p>L'organisation pédagogique (point 2 de l'ordre du jour)</p>	<p>Les dédoublements seront maintenus dans l'établissement, ainsi que le volume horaire dans le pôle linguistique et l'autonomie du module sciences politiques dans l'enseignement supérieur. En revanche, l'accompagnement personnalisé sera réduit, et recentré sur le français et les maths (1h par discipline) et 1 heure d'enseignement modulaire.</p> <p>Les classes à double enseignement économique (SES-PFEG) disparaîtront et de nouveaux enseignements d'exploration seront créés : Informatique et création numérique (ICN) et Langues et civilisations de l'Antiquité (LCA), le second étant issu de la refonte du grec et du latin. Un EE biologie est à l'étude, pour équilibrer avec les sciences de laboratoire, plus orientées vers la physique.</p> <p>En vue d'encourager l'orientation positive, quatre séances d'information avec des professeurs de discipline sont organisées au cours de la semaine de l'orientation. Elles visent à expliquer les compétences attendues dans les différentes filières.</p> <p>La mise à disposition d'une réserve horaire sera susceptible de faciliter la mise en place de projets, de promouvoir la culture et de favoriser le dédoublement des enseignements scientifiques.</p> <p>Enfin, la création de la maison des lycéens est prévue pour mars 2017, dans le but de financer des projets des lycéens et instaurer une vie lycéenne véritable.</p> <p>M. le Proviseur annonce également la mise en place d'une commission de suivi éducatif pour lutter contre l'absentéisme et souhaite promouvoir un usage responsable du numérique.</p> <p>M. Vautrin demande comment les choix en fin de troisième vont se faire avec la réorganisation des EE, compte tenu des nombreuses demandes vers les SL.</p> <p>M. le Proviseur répond que sur trois vœux formulés par les élèves lors de l'inscription, l'établissement s'efforcera de satisfaire l'un de ces vœux.</p> <p>M. le Proviseur annonce trois chaires demandées en ouverture.</p> <p>M. Mahé fait part du souhait des professeurs de ES et de L de conserver leur dédoublement. M. le Proviseur précise que les textes ne prévoient pas de travaux pratiques mais que des moyens complémentaires seront réinjectés en vue de la création d'un dédoublement mensuel. Dès à présent un dédoublement mensuel a été validé après le dialogue engagé avec les équipes de sciences.</p> <p>Madame Ramos fait part de son inquiétude concernant l'avenir des filières technologiques, compte tenu de la baisse constante des effectifs en PFEG.</p>	<p>VOTE :</p> <p>ADOPTION de la répartition de la dotation horaire globale 2016/17</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Pour : 13 • -Contre : 0 • -Abstentions : 6
<p>Compte-rendu de la commission des menus (point 3 de l'ordre du jour)</p>	<p>M. Roulleau-Théry déclare que la qualité de la restauration s'est améliorée, suite aux plaintes de certains élèves sur les manques de nourriture en fin de service. La prochaine réunion de la commission des menus est fixée au mardi 10 mai, à 9h, en salle de réunion intendance.</p>	<p>Pour information Pas de vote</p>

Rectificatif du voyage à Vienne (point 4 de l'ordre du jour)	Pour des raisons de sécurité, le voyage à Vienne organisé par Madame Gourhand, professeur d'arts plastiques, a été déplacé à Nancy.	VOTE : ADOPTION du rectificatif du voyage à Vienne <ul style="list-style-type: none"> • -Pour : 18 • -Contre : 0 • -Abstention : 0
Convention "Télémaque"	M. Müller rappelle le principe de la convention entre l'institut Télémaque et le Ministère, à savoir réaliser et/ou soutenir toute action d'intérêt général dans le domaine social et éducatif, et plus particulièrement les actions contribuant à une meilleure égalité des chances dans le secteur éducatif. Il s'agit d'un tutorat qui concerne quatre élèves de l'établissement issus de milieux défavorisés, à raison d'une aide de 1500 euros par élève.	VOTE : ADOPTION de la convention «Télémaque » <ul style="list-style-type: none"> • -Pour : 18 • -Contre : 0 • -Abstention : 0
Questions diverses	<p>-Monsieur Vautrin déplore des queues interminables ou l'absence de personnel aux bureaux des CPE, lorsqu'il s'agit de justifier des absences et demande une amélioration du dispositif. M. le Proviseur signale qu'il est possible de faire ces démarches par voie électronique et encourage la communication avec les CPE.</p> <p>-Les actions de prévention et de sécurité routière ont été suspendues pendant les périodes de bac blanc, les intervenants ne s'étant pas présentés.</p> <p>-L'infirmière a été consultée suite à la consommation d'un sirop sans prescription médicale par des élèves de 2nde.</p> <p>-Alors que des élèves se sont vus refuser l'accès au lycée alors qu'ils passaient des épreuves de bac blanc, M. le Proviseur a évoqué la possibilité d'une concertation avec la communauté scolaire sur l'assouplissement de la gestion des flux, en dehors des plages horaires de 12h à 14h.</p> <p>-La présence des délégués en conseil de classe lorsque leur cas personnel est abordé est laissée à la libre appréciation de ces derniers.</p>	<p style="text-align: center;">Pour information Pas de vote</p>
La séance est levée à 21h10		

Le Raincy, le 4 avril 2016

Sylvain RICCI

Eric TABOURIER

Proviseur,
Président du conseil d'administration

Professeur-documentaliste
Secrétaire de séance